

Agenda

Marché des Producteurs et Artisans

Samedi 14 juin 2025, de 8h30 à 12h30, sur la place de la Mairie.

Kermesse de l'École Maternelle

Samedi 14 juin 2025, 1 rue de Longjumeau.

Fêtes de la Musique à Taissy

Samedi 21 juin 2025, dès 19h00, sur la place de la Mairie.

Gala de Danse du Foyer Communal

Dimanche 22 juin 2025, Centre de Conférences et d'Animation de Taissy.

Gala de Musique du Foyer Communal

Vendredi 27 juin 2025, dès 18h00, Centre de Conférences et d'Animation de Taissy.

Horaires des messes

La prochaine messe aura lieu :

- dimanche 15 juin 2025, à 10h30, à l'église de Cormontreuil (Sainte Trinité).



A Louer



Un appartement de type F2 va prochainement se libérer au 3 rue de Sillery à Taissy.

Idéal pour une personne seule.

Faible loyer (accession à la location sous conditions de ressources à ne pas dépasser).

Pour tout renseignement, contactez le Foyer Rémois à Reims.

A Vendre

Vends salle à manger en chêne massif de couleur claire : 1 table (210x93) + 2 rallonges, 1 buffet bas (280x50) et 6 chaises coque blanches.

Prix 500,00€.

Tél. : 06.83.62.50.78

A Vendre

Vends VTT femme 26 pouces, poids 17kg, 18 vitesses. Très bon état, très peu servi.

Prix 100,00€.

Tél. : 06.87.51.5.77



Importance de ne pas emboîter les emballages dans le bac/sac de tri

Pourquoi ne faut-il pas emboîter ses emballages ?

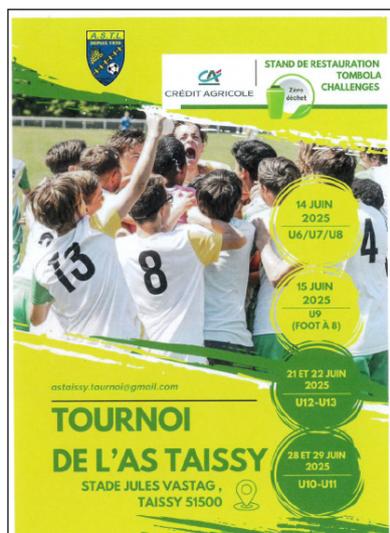
Pour que vos déchets soient recyclés, prenez le bon réflexe de les déposer bien séparés les uns des autres dans votre bac ou sac de tri.

Si vous les emboîtez, après avoir été compactés dans la benne du camion de collecte, il n'est plus possible de les séparer au centre de tri. Pour être recyclés, ils doivent pouvoir être triés par matière.

Lorsqu'ils sont compactés, ils deviennent des refus de tri. Ils doivent alors être réexpédiés vers l'usine d'incinération, générant un surcoût et une perte du bénéfice environnemental.



Le bon geste pour que vos déchets soient recyclés : Jetez-les bien séparés !



SECRETARIAT DE MAIRIE

- MATIN : 9h-12h (du lundi au vendredi).
- APRES-MIDI : 16h30-18h30 (lundi, mardi et vendredi).
Tel : 03 26 82 39 27 Fax : 03 26 97 82 98

AGENCE POSTALE COMMUNALE

- MATIN : 8h45-11h45 (du lundi au vendredi) 10h-12h (samedi).
- APRES-MIDI : 16h30-18h30 (lundi et vendredi).
Tel : 03 26 04 41 87

NUMEROS D'URGENCE

17 Gendarmerie Nationale, 18 Pompiers

PHARMACIE DE GARDE

Rendez-vous sur le site 3237.fr ou composez le 3237.

MEDICIN / DENTISTE DE GARDE

En cas d'urgence composez le 15 pour obtenir un régulateur du SAMU.